



TRADITIONS

LE TEMPS DES SABOTIERS

La forêt des Colettes abritait jadis tout un peuple de travailleurs du bois. L'usage était alors de construire des loges sur place, d'où le surnom de « travailleurs cabanés » donné à ces habitants de la forêt. En 1704, le fermier général des gabelles de Moulins évalue le nombre de loges à 150, pour une population avoisinant les 600 personnes. À Coutansouze, dans les hameaux au cœur du massif forestier, l'activité de sabotier connaîtra un développement important. Vers 1900, alors que la population avoisine les 500 habitants, pas

moins de 24 sabotiers sont recensés. Le dernier sabotier de cette commune a exercé jusqu'en 1955.

SABOTIER / PHOTO P.P.



Le Belon

En reliant les forêts domaniales de Bois-Mal et des Colettes, vous traverserez par deux fois le vallon du Belon. Récoltez au passage de remarquables paysages de prairies, avec en prime trois viaducs !

- 1 Depuis la place du Monument, prendre la D 185 à gauche. Après l'église, poursuivre sur 80 m.
- 2 Laisser la route du retour à gauche et emprunter la route qui monte à droite. Elle se transforme en chemin.
- 3 Au croisement en T, prendre le chemin à droite. Il s'élève en pente douce dans Bois-Mal. À 900 m, suivre le chemin à droite en lisière. Emprunter la piste à droite, couper la D 129 et poursuivre en face. Traverser La Gravière.
- 4 À la sortie du hameau, prendre la petite route à gauche. Elle devient un chemin [👁️] vue sur le viaduc du Belon et sur le village de Coutansouze]. Laisser un chemin à droite puis un autre à gauche et descendre dans le vallon. Franchir le Belon sur une passerelle et remonter sur l'autre versant. Emprunter la D 118 à droite sur 250 m.
- 5 Au carrefour, descendre par la petite route à gauche. Elle devient un chemin herbeux. Dans le vallon [👁️] viaduc de la Perrière], suivre la route à droite sur 30 m, puis monter à droite dans la forêt par un chemin en balcon. Emprunter la D 118 à gauche sur 20 m, puis descendre à droite vers le lavoir de Coutansouze. Franchir le gué et remonter jusqu'au hameau des Niagnes. Prendre la D 284 à gauche. Laisser la route de l'Étang à gauche et continuer sur 200 m.

> Variante (circuit de 12,5 km) : prendre le chemin à droite et rejoindre Louroux-de-Bouble.

- 6 Juste avant le hangar, s'engager sur le chemin suivant à droite [👁️] vue sur le puy Juillat] et descendre dans la vallée du Belon. Franchir la rivière sur une passerelle [👁️] ruines de moulin Juillat] et remonter par un sentier encaissé. Traverser la D 129, continuer par la route en face, puis suivre la D 224 à gauche sur 200 m.
- 7 Bifurquer à droite sur le chemin en contre-haut d'un bois de peupliers. Laisser un chemin à gauche avant d'arriver aux Bideaux. Au carrefour, suivre la route à gauche sur 300 m, puis la route à droite vers Les Tuizards [👁️] vue sur le viaduc de la Bouble].
- 8 Prendre à droite le chemin qui se dirige vers une maison, franchir le vallon et rejoindre la D 185.
- 2 Rejoindre à droite Louroux-de-Bouble.

1

4 h 30
16 km

S SITUATION

Louroux-de-Bouble, à 30 km au nord-ouest de Gannat par les D 998 et D 129

P PARKING

place du Monument
Départ possible depuis Coutansouze, devant le Comptoir des Colettes

V DÉNIVELÉE

altitude mini et maxi,
dénivelée cumulée à la montée



B BALISAGE

jaune

! DIFFICULTÉS !

- montée très raide entre 4 et 5
- gué entre 5 et 6
- terrain accidenté entre 6 et 7
- zone de chasse

V CIRCUIT VTT

À DÉCOUVRIR...

> En chemin :

- viaducs du Belon, de la Perrière et de la Bouble
- lavoir de Coutansouze
- points de vue

> Dans la région :

- Wolframines